

LES ÉCOLOUSTICS

« MON TERRITOIRE FAIT SA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, ET MOI DANS TOUT ÇA ? »



**Bougez votre
créativité !**

CLASSES DE CM1,
CM2, 6^e (CYCLE 3)

Un concours sur l'énergie, organisé par le Syndicat ÉNERGIES VIENNE, en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale.

Organisé par



Avec le concours de



Sous le haut patronage du



L'énergie autour de moi

Pour participer au concours Ecoloustics de l'année scolaire 2022-2023, les élèves de cycle 3 doivent produire un support illustrant leurs recherches et travaux pour comprendre d'où vient l'énergie, comment elle est consommée localement et quelles actions peuvent être mises en place pour réussir la transition énergétique.

La participation peut se faire sous différentes formes : bande dessinée, journal, reportage, court-métrage, jeu, site web,... Le support détaillera l'utilisation de l'énergie à l'échelle du territoire (commune) et les solutions possibles pour mieux produire et consommer cette énergie.

Le travail peut porter sur les énergies du passé, celles d'aujourd'hui et de demain ou se focaliser sur la ville/village du futur, plus durable.

Le support peut aborder librement les différents thèmes associés aux enjeux sociaux, environnementaux, économiques, relatifs à la transition énergétique : enjeux climatiques, mobilité durable, valorisation des déchets, éclairage public, éco-gestes... Il combinera des actions existantes, déjà en œuvre sur le territoire, et des propositions inédites élaborées par les enfants.

Les élèves peuvent notamment échanger avec leur maire pour savoir comment cette transition énergétique est en œuvre dans leur commune. Ils ont aussi la possibilité d'aborder la question de l'énergie dans leur école et les bons gestes à adopter au quotidien.



IMAGINONS LES ÉNERGIES DE DEMAIN



Une action pédagogique

- > UN TRAVAIL DE CLASSE PARTICIPATIF
- > UNE DÉMARCHE D'INVESTIGATION ET DE RÉFLEXION
- > UNE ACTION TRANSVERSALE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
- > UN CONCOURS DÉPARTEMENTAL ET NATIONAL

LES INSCRITS RECEVRONT :

- > 1 LIVRET PÉDAGOGIQUE "ENSEIGNANT" PAR CLASSE
- > 1 LIVRET PÉDAGOGIQUE "ÉLÈVE" PAR ÉLÈVE

Un concours départemental et national

Le concours, organisé sous le patronage du ministère de l'Éducation nationale, s'adresse aux classes de CM1, CM2 et 6^e (cycle 3) des écoles et collèges de la Vienne. Il s'agit d'un jeu gratuit sans objet commercial, proposé par le Syndicat ENERGIES VIENNE et ses partenaires. Il est organisé en deux temps : concours départemental, puis concours national.

Le concours est doté de trois prix. Chaque niveau (CM1, CM2, 6^e) recevra un prix (mai-juin 2023)*.

Dans chaque département, parmi les trois niveaux récompensés, le jury local désignera un lauréat départemental dont la production sera soumise à un jury national. Trois gagnants seront lors sélectionnés en France et invités pour la remise des prix à Paris (juin 2023).

ET SI VOUS NOUS RENDIEZ VISITE ?

Que ce soit pour visiter un site de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque ou éolien), ou la salle de contrôle du réseau électrique ou bien encore mieux connaître les projets autour des véhicules électriques ou fonctionnant au BioGNV, les entreprises du Groupe SOREGIES peuvent organiser sur demande des visites et séances de présentation afin d'aider les élèves à appréhender les enjeux de la transition énergétique. Ces visites sont réservées aux classes inscrites au concours et seront adaptées au mieux géographiquement. Les frais de transport sont à la charge de l'établissement scolaire concerné.



Comment participer ?

Chaque classe doit se pré-inscrire auprès du Syndicat ENERGIES VIENNE avant le 16 décembre 2022. Les dossiers complets doivent être remis au plus tard le 7 avril 2023.

Les créations (dessins, photos, vidéos...) doivent être réalisées par les élèves, avec l'appui de leurs enseignants. Toute production réalisée par un tiers (graphiste, parent, entreprise) sera refusée par le jury du concours.

Le nombre et le choix des thèmes abordés dans le support produit sont libres. Il peut être présenté sous la forme d'un document écrit et/ou dessiné ou toute autre forme de création originale : jeu de société, maquette, journal de bord, film...

Dans le cas d'une création «en volume», celle-ci pourra être présentée au jury sous forme de photos ou d'une vidéo.

Le dossier de candidature doit également intégrer des éléments permettant de juger l'implication des élèves dans le processus créatif et de production : photos d'expériences menées en classes, témoignages d'élèves sur le travail conduit (manuscrit), présentation des «coulisses»...



Pour participer au concours, chaque classe devra adresser son projet avant le 7 avril 2023 à 17h, par lettre simple ou mail (avec accusé de réception), à :

Chaque projet devra être accompagné d'un bulletin de participation dûment rempli. Un jury constitué du Syndicat ENERGIES VIENNE et de ses partenaires sélectionnera les meilleurs dossiers. Les lauréats seront informés par courrier. Remise des prix : juin 2023.

le Syndicat ENERGIES VIENNE
Service COMMUNICATION
78 avenue Jacques Cœur
86068 POITIERS Cedex 9
ecoloustic86@energies-vienne.fr





à noter

Les participants s'engagent à céder à titre gracieux les droits de propriété intellectuelle de leurs travaux à l'établissement public intercommunal le Syndicat ENERGIES VIENNE et à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR, association loi de 1901) principalement à des fins d'édition et de communication valorisant le concours et les lauréats.

Les responsables d'établissements autorisent à titre gracieux, le Syndicat ENERGIES VIENNE

et la FNCCR à citer les noms des lauréats et à publier leurs photographies, vidéos et tous les articles s'y rapportant.

En outre, les classes lauréates devront faire signer aux parents des élèves une fiche de droit à l'image à destination des organisateurs.

Toutes les informations relatives au concours vous seront transmises par mail à l'adresse indiquée en page 3.

IMAGINONS LES ÉNERGIES DE DEMAIN

Si la réalisation de votre classe ou école est retenue par le jury, l'ensemble des élèves, leur professeur et les accompagnateurs seront invités à la remise des prix lors d'un après-midi récréatif. Les frais de déplacement, de goûter et d'animation seront pris en charge par les organisateurs. Les lauréats retenus au niveau national seront également invités par les organisateurs.

2022

16 DÉCEMBRE
DATE LIMITE DE
PRÉ-INSCRIPTION

2023

7 AVRIL
REMISE DES
DOSSIERS
AU SYNDICAT
ENERGIES VIENNE

21 AVRIL
REMISE DU MEILLEUR
DOSSIER À LA FNCCR

MAI-JUIN
REMISE DES PRIX
DÉPARTEMENTALE
À POITIERS

JUIN
REMISE DES PRIX
À PARIS



Avec le concours de



le Syndicat ENERGIES VIENNE
Service COMMUNICATION
78 avenue Jacques Cœur
86068 POITIERS Cedex 9

ecoloustic86@energies-vienne.fr
www.energies-vienne.fr

20 boulevard de Latour-Maubourg
75007 PARIS

TÉL : 01 40 62 16 40
Fax : 01 40 62 16 41

contact@territoire-energie.com
www.territoire-energie.com